

Pour publication immédiate
Le 29 mars 2007

Les Autorités en valeurs mobilières du Canada sollicitent des commentaires sur des améliorations à la déclaration de la rémunération de la haute direction

Toronto – Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) sollicitent des commentaires sur le projet de Règlement modifiant le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, dont l'Annexe 51-102A6, *Déclaration de la rémunération de la haute direction*, qui vise à améliorer les obligations actuelles d'information sur la rémunération de haute direction que tous les émetteurs assujettis doivent respecter.

Selon l'annexe proposée, les sociétés devront indiquer clairement leurs politiques et objectifs en matière de rémunération. Elles devront également déclarer dans un tableau le total de la rémunération versée à chaque membre de la haute direction visé et à chaque administrateur. En outre, il leur faudra déclarer les éléments clés de la rémunération de la haute direction tels que le salaire, les primes, les attributions d'actions et d'options, les paiements pour cessation de fonctions ou changement de contrôle et les droits à pension.

« Ces modifications apporteront des éclaircissements et donneront des informations contextuelles aux investisseurs sur les pratiques des sociétés en matière de rémunération, a déclaré Jean St-Gelais, président des ACVM et président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers. Il est essentiel d'améliorer l'information pour que les investisseurs comprennent comment les membres de la haute direction sont rémunérés. »

On peut consulter le projet de règlement, l'avis de consultation des ACVM et les documents connexes sur les sites Web de plusieurs membres des ACVM. La période de consultation prendra fin le 30 juin 2007.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

– 30 –

Renseignements :

Frédéric Alberro
Autorité des marchés financiers
514-940-2176

Jane Gillies
Commission des valeurs mobilières du
Nouveau-Brunswick
506-643-7745

Carolyn Shaw-Rimmington
Commission des valeurs mobilières
de l'Ontario
416-593-2361

Andrew Poon
British Columbia Securities Commission
604-899-6880

Tamera Van Brunt
Alberta Securities Commission
403-297-2664

Marc Gallant
Office of the Attorney General
Île-du-Prince-Édouard
902-368-4552

Ainsley Cunningham
Commission des valeurs mobilières
du Manitoba
204-945-4733

Nicholas A. Pittas
Nova Scotia Securities Commission
902-424-6859

Barbara Shourounis
Saskatchewan Financial Services
Commission
306-787-5842